Stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick

Une initiative du
PLAN PROVINCIAL
de la **SANTÉ**

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Janvier 2006

Stratégie du mieux-être du Nouveau-Brunswick

Résumé

Le Plan provincial de la santé de 2004-2008, *Un avenir en santé : Protéger le système de santé du Nouveau-Brunswick*, établit quatre priorités stratégiques pour orienter les nouveaux investissements et les mesures prises afin d'assurer la viabilité du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick aujourd'hui et à l'avenir.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a fait de *Amélioration de la santé de la population* sa première priorité, parce qu'il reconnaît qu'un mode de vie sain est un élément essentiel à une bonne santé et au mieux-être personnel.

Cette priorité stratégique comprend des mesures visant à promouvoir un mode de vie sain, à mieux gérer et à contrôler les maladies chroniques, à réduire l'incidence du cancer et à prévenir la maladie par un programme d'immunisation élargi.

Une des mesures prévues dans *Amélioration de la santé de la population* est un engagement à élaborer et à mettre en œuvre une vaste stratégie pluriannuelle du mieux-être pour la province du Nouveau-Brunswick.

Cet engagement reconnaît qu'un des défis les plus urgents en santé auxquels nous faisons face ici et dans toute l'Amérique du Nord actuellement est la nécessité de se pencher sur les modes de vie néfastes pour la santé qui touchent un trop grand nombre de nos citoyens.

Trop de Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises ne sont pas aussi en santé qu'ils le devraient, l'obésité, l'usage du tabac et l'inactivité physique étant tous des facteurs qui contribuent à une population en mauvaise santé.

Les gens du Nouveau-Brunswick amélioreraient leur santé s'ils s'alimentaient mieux, s'ils faisaient plus d'exercices et s'ils s'abstenaient de fumer.

L'adoption de ces choix de mode de vie positifs permettra aux individus d'avoir une meilleure santé et de vivre plus longtemps, et aura un effet positif marqué sur notre système de santé.

Pour réaliser notre vision d'une population néo-brunswickoise qui atteint et qui maintient son potentiel personnel en matière de santé dans les collectivités, il faut investir dans la promotion d'un mode de vie sain dans nos foyers, nos écoles, nos milieux de travail et nos collectivités.

Ce document fournit des détails sur les premiers investissements que le gouvernement du Nouveau-Brunswick effectuera dans le cadre de sa Stratégie du mieux-être pour réaliser cette vision.

Orientation stratégique : Partenariat et collaboration

Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique au Nouveau-Brunswick

La Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique au Nouveau-Brunswick est un réseau d'organismes communautaires et gouvernementaux, et de particuliers qui partagent une vision commune, soit celle de créer au Nouveau-Brunswick un environnement qui favorise une saine alimentation et l'activité physique.

Les partenariats établis par l'entremise de la Coalition renforcent et augmentent les efforts en vue de faire participer tous les intervenants engagés à la prévention primaire et à la promotion de la santé par l'adoption d'une approche favorisant une population en santé. Une telle approche est axée sur des facteurs qui améliorent la santé et le mieux-être de l'ensemble de la population. Elle s'intéresse aux milieux de vie et de travail qui influent sur la santé de la population, aux conditions qui habilitent et appuient les gens, et qui les aident à faire des choix sains, ainsi qu'aux services qui favorisent et maintiennent la santé.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick contribuera 35 000 $ en 2005-2006 afin d'appuyer le travail de la Coalition pour une saine alimentation et l'activité physique au Nouveau-Brunswick.

Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick

La Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick (CATNB) est un organisme composé d'intervenants des secteurs public et privé qui s'intéressent à la lutte contre le tabagisme et à la mise en œuvre d'une stratégie antitabac au Nouveau-Brunswick.

La vision de la Coalition antitabac du Nouveau-Brunswick est une province sans tabagisme. Cet organisme collabore avec les intervenants pour changer les environnements, les attitudes et les comportements envers les produits du tabac et leur utilisation afin d'obtenir un appui pour les projets antitabac.

Comme partenaire de la Coalition, le gouvernement du Nouveau-Brunswick contribuera 35 000 $ en 2005-2006 pour appuyer ce travail.

Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial qui représente la jeunesse, qui fait valoir les intérêts, les besoins, les préoccupations et les perspectives des jeunes âgés de 15 à 25 ans, et qui formule des recommandations au gouvernement et au public. Le Conseil exerce son mandat en agissant comme organisme consultatif, en coordonnant les ressources, et en effectuant de la recherche et des consultations. Par ses actions, le Conseil consultatif de la jeunesse vise à être catalyseur pour accroître la participation des jeunes à la société.

Le financement accordé dans le cadre de la Stratégie du mieux-être en 2005-2006 aidera le Conseil de la jeunesse à développer son processus de consultation concernant les dossiers de la santé qui ont un effet sur les jeunes. Ce financement aidera aussi le Conseil de la jeunesse à promouvoir le leadership chez les jeunes dans les domaines de l'alimentation saine, de l'activité physique, de la santé mentale et de la réduction du tabagisme. Le Conseil travaillera également pour accroître la sensibilisation et l'information des jeunes concernant les dossiers touchant la santé.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick contribuera 35 000 $ en 2005-2006 pour appuyer ce travail.

Orientation stratégique : Développement communautaire

Programme Le Maillon

Le Programme Le Maillon offre aux jeunes de la 6e à la 12e année qui ont des problèmes de l'aide par l'entremise d'une personne-ressource. Le but est de donner aux adolescents la possibilité de trouver une solution à leurs problèmes avant que ceux-ci s'aggravent, et à les aider à acquérir de nouvelles habiletés d'adaptation et à développer leur ressort psychologique.

Créé par le Comité de la prévention du suicide de Grand-Sault en 1999, le programme a été lancé dans les écoles de la région de Grand-Sault et a été étendu à plusieurs écoles à l'intérieur et à l'extérieur de la province. Il est établi et utilisé à divers niveaux dans différentes écoles. Il a évolué et a débordé les murs de l'école dans la région de Grand-Sault pour devenir un projet communautaire parrainé par un club philanthropique.

Le programme met les jeunes en contact avec des enseignants participants, d'autres professionnels et des ressources communautaires. Les élèves reçoivent une carte du Programme Le Maillon, à l'endos de laquelle se trouve un collant indiquant des numéros de téléphone sans frais qui donnent accès à divers services.

Pour entrer en communication avec la personne-ressource, l'adolescent montre sa carte ou la met à un endroit où la personne-ressource pourra la trouver (dans ses devoirs, dans la boîte aux lettres de l'enseignant, etc.). Dès que la personne-ressource reçoit la carte, elle communique avec le jeune pour organiser une rencontre.

À la rencontre entre la personne-ressource et le jeune, le problème est analysé et, s'il y a lieu, l'adolescent est dirigé vers un service qui répondra à ses besoins. La carte est remise au jeune.

En 2005-2006, la somme de 200 000 $ a été prévue au budget pour étendre le Programme Le Maillon aux écoles de la 6e à la 12e année. Cette somme financera un poste à temps plein et la préparation d'information sur le Web pour les jeunes.

Il s'agit d'un engagement pluriannuel.

De 5 à 10 portions par jour – C'est bon pour la santé

Il existe une preuve convaincante que la consommation d'une quantité suffisante de légumes et de fruits aide à prévenir de nombreuses maladies et à promouvoir une bonne santé.

Un apport quotidien suffisant de légumes et de fruits pourrait contribuer à prévenir des maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, l'obésité et certains cancers.

Le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement* recommande de 5 à 10 portions par jour de fruits et de légumes. Nous savons actuellement que les enfants et les jeunes du Nouveau-Brunswick ne mangent pas la quantité recommandée.

Afin d'appuyer cet objectif et d'assurer sa complémentarité avec la nouvelle politique du ministère de l'Éducation sur la nutrition et l'amélioration de l'alimentation en milieu scolaire, un programme de subventions à l'alimentation saine sera lancé dans les écoles intermédiaires pour promouvoir la consommation de légumes et de fruits.

En 2005-2006, la somme de 400 000 $ a été prévue au budget pour mettre en œuvre le Programme de 5 à 10 portions par jour – C'est bon pour la santé. Cette initiative établira

également des liens communautaires afin que les fruits et les légumes soient plus facilement disponibles dans les installations récréatives communautaires comme les patinoires et les piscines. Une nutritionniste à temps plein collaborera à la mise en œuvre et à la prestation du programme de subventions et d'autres projets liés à la nutrition.

Il s'agit d'un engagement pluriannuel.

Participation des communautés actives

Grâce au Programme de subventions – Communautés actives, les gens du Nouveau-Brunswick auront de meilleures possibilités de participer à une activité physique et seront davantage sensibilisés aux avantages de l'activité physique qui ferait partie d'un mode de vie sain et actif.

Ce programme élaboré par le Secrétariat à la Culture et au Sport aidera le Nouveau-Brunswick à atteindre son objectif d'accroître le niveau d'activité physique des gens du Nouveau-Brunswick de dix pour cent d'ici 2010.

Ce programme de subventions est accessible aux groupes et organismes communautaires et à but non lucratif ainsi qu'aux municipalités. On peut maintenant obtenir des formulaires de demande du Secrétariat à la Culture et au Sport. Les demandes doivent être présentées d'ici le 9 février 2006.

Pour plus d'information sur ce programme, on peut consulter le site www.gnb.ca (mot-clé : culture et sport) ou téléphoner au Secrétariat à la Culture et au Sport, au (506) 453-2928.

En 2005-2006, la somme de 275 000 $ sera investie dans le Programme de subventions – Communautés actives.

Il s'agit d'un engagement pluriannuel.

Écoles sans tabagisme

Le programme de subventions pour les Écoles sans tabagisme a été adopté en 2002-2003. Ce projet de trois ans visait à aider les écoles secondaires qui travaillent activement pour devenir des écoles sans tabagisme à 100 pour cent.

Depuis sa mise en œuvre, le programme de subventions a permis d'investir dans divers projets dans les écoles secondaires pour appuyer la réduction du tabagisme : campagnes de sensibilisation, préparation et achat de ressources, affiches, programmes de renoncement au tabac et création d'espaces extérieurs et actifs afin d'offrir aux élèves des lieux alternatifs remplaçant les zones de fumeurs qui ont été éliminées.

Selon l'*Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*, dix-huit pour cent des jeunes âgés de 15 à 19 ans au Nouveau-Brunswick étaient fumeurs. Même si le nombre a diminué au cours des dernières années, il importe encore de se pencher sur l'utilisation du tabac par les jeunes à l'aide d'approches globales pour promouvoir le mieux-être.

Afin d'appuyer cet objectif, le programme Écoles sans tabagisme a été prolongé d'une autre année, 2005-2006, et un investissement de 100 000 $ sera disponible dans le cadre de la Stratégie du mieux-être.

Initiative Amis des bébés [MD]

Le lait maternel offre une nutrition optimale nécessaire au bon développement et à la saine croissance du bébé, et augmente son système immunitaire. Les bébés nourris au sein courent moins de risques de devenir obèses, de développer des allergies, d'être atteints de troubles respiratoires et d'infections, et de succomber au syndrome de la mort subite du nourrisson.

Dans le cadre de la Stratégie du mieux-être, le gouvernement du Nouveau-Brunswick encouragera, appuiera et protégera l'allaitement maternel en adoptant l'Initiative Amis des bébés [MD] fondée sur des preuves.

Amis des bébés est un programme international qui a été élaboré conjointement par l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF afin d'optimiser les résultats de l'allaitement maternel pour les mères et les bébés, en créant un milieu de soins de santé où l'allaitement maternel est la norme et en améliorant la qualité des soins par l'adoption de méthodes fondées sur les preuves pour promouvoir, protéger et appuyer l'allaitement maternel dans les hôpitaux et dans la collectivité.

Tous les hôpitaux, centres de santé communautaires et services de santé publique offrant des services aux femmes, aux bébés, aux jeunes enfants et à leurs familles entreprendront des démarches afin d'obtenir la désignation de l'Initiative Amis des bébés [MD].

En 2005-2006, la somme de 100 000 $ sera investie dans cette initiative.

Il s'agit d'un engagement pluriannuel.

Orientation stratégique : Promotion de modes de vie sains

Campagne de marketing social

Pour sensibiliser davantage la population néo-brunswickoise aux avantages des modes de vie sains et actifs, et pour encourager les gens du Nouveau-Brunswick à assumer une responsabilité accrue par rapport à leur propre santé, le gouvernement du Nouveau-Brunswick lancera une campagne de marketing social multimédia.

Cette campagne fournira de l'information sur les moyens que les gens du Nouveau-Brunswick peuvent adopter au sein de leurs collectivités, pour pouvoir, eux-mêmes et leurs familles, adopter des modes de vie plus sains et plus actifs.

En 2005-2006, la somme de 300 000 $ sera investie dans cette initiative.

Il s'agit d'un engagement pluriannuel.

Possibilités d'apprentissage

Le Nouveau-Brunswick a la chance de compter de nombreux groupes et organismes qui partagent la vision du gouvernement. Cette vision vise à assurer que les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises soient en meilleure santé, soient plus heureux, vivent plus longtemps et participent activement à la promotion d'un mode de vie sain.

Dans le cadre de sa Stratégie du mieux-être, le gouvernement du Nouveau-Brunswick favorisera et appuiera les possibilités d'apprentissage pour les intervenants afin qu'ils puissent partager leurs réussites et travailler ensemble pour continuer d'élaborer des initiatives et des stratégies en vue d'améliorer le mieux-être de la population néo-brunswickoise. Cet investissement de 50 000 $ permettra de subventionner des conférences et des ateliers sur le mieux-être.

Orientation stratégique : Recherche, évaluation et surveillance

Programme de surveillance du mieux-être

Le mieux-être des enfants du Nouveau-Brunswick est généralement plus faible que partout ailleurs au Canada. Pour mieux comprendre l'écart par rapport au mieux-être des enfants dans la province et pour évaluer l'impact de la Stratégie du mieux-être, une initiative de recherche, d'évaluation et de surveillance longitudinale permettra d'observer et de mesurer les progrès des enfants et des jeunes dans les domaines de l'activité physique et d'une saine alimentation.

L'initiative de surveillance comporte l'adoption de mesures de base ainsi qu'un contrôle systématique au fil du temps.

En 2005-2006, la somme de 400 000 $ sera investie dans cette initiative.

Il s'agit d'un engagement pluriannuel.

Initiative de surveillance de l'activité physique

À leur conférence annuelle tenue à Bathurst en 2003, les ministres canadiens responsables de l'activité physique ont fixé l'objectif d'augmenter le taux d'activité physique dans chaque province et territoire de dix pour cent d'ici 2010.

Pour faire rapport des progrès réalisés en vue d'atteindre cet objectif, un programme de surveillance national de cinq ans est mis en œuvre afin de mesurer les niveaux d'activité physique des enfants âgés de 5 à 12 ans et des jeunes âgés de 13 à 19 ans. Ce programme comprend l'utilisation de podomètres et la collecte de données sur plus de 10 000 enfants et jeunes dans l'ensemble du Canada, y compris 750 du Nouveau-Brunswick. Ce projet sera entrepris par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie.

En 2005-2006, la somme de 25 000 $ sera investie dans cette initiative.

Il s'agit d'un engagement pluriannuel.

Panier alimentaire nutritif du Nouveau-Brunswick

Pour aider les familles à faire des choix alimentaires abordables et sains, le gouvernement du Nouveau-Brunswick établira un panier alimentaire nutritif du Nouveau-Brunswick fondé sur les apports alimentaires quotidiens recommandés par Santé Canada. L'information qui en découlera servira à aider les familles du Nouveau-Brunswick à acquérir la meilleure valeur nutritive possible contre l'argent dépensé pour la nourriture.

En 2005-2006, la somme de 25 000 $ sera investie pour réaliser cette initiative.

Programme de clinique de gestion du poids infantile de UNB

L'Université du Nouveau-Brunswick a lancé un programme pilote de clinique de gestion du poids infantile dans le but de traiter du problème de l'obésité et de l'inactivité physique des enfants. Le projet pilote est parrainé par la faculté de kinésiologie et fait appel à une approche multidisciplinaire à laquelle participent des diététistes, des psychologues, des spécialistes de l'éducation physique et des infirmières.

Le centre s'occupe aussi bien de la prévention que de l'intervention et est axé sur les enfants âgés de 6 à 12 ans. Les parents participent aussi au programme.

En 2005-2006, la somme de 20 000 $ sera investie pour appuyer ce projet pilote, qui pourrait représenter un modèle pouvant être utilisé dans l'ensemble de la province.

Orientation stratégique : Politique publique favorisant la santé

Depuis juin 1999, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a élaboré et mis en œuvre des programmes et initiatives de politique publique qui font la promotion du mieux-être et d'un mode de vie sain.

Ces programmes et initiatives sont les suivants :

- ***Loi sur les endroits sans fumée*** qui interdit de fumer sur la propriété d'une école, dans les magasins de vente au détail, les salles communautaires, les centres de conférences, les complexes sportifs, les salles de bingos, les bars, les restaurants et tous les lieux de travail intérieurs.
- **Nutrition et amélioration de l'alimentation en milieu scolaire** est une politique globale concernant la nutrition pour offrir aux élèves des choix de boissons et d'aliments sains dans les écoles.
- **Succès NB Success** est un outil en ligne pour aider les particuliers et les groupes à accroître l'activité physique et la littératie.
- **Communautés scolaires en ACTION** est un programme visant à aider les écoles à adopter, à mettre en œuvre et à maintenir diverses possibilités d'activité physique.
- **ALLEZ-Y NB!** est un programme de subventions qui fournit un appui financier pour les partenariats entre les organismes sportifs et de loisirs, les écoles et les collectivités.
- **Programme Initiative santé** est un programme pour les écoles de la maternelle à la troisième année qui vise à assurer que la faim ne soit pas un obstacle à l'apprentissage.
- **Programme Apprenants en santé à l'école** est un programme dans le cadre duquel les infirmières de la Santé publique travaillent avec les écoles et les parents pour mettre sur pied et appuyer des efforts de promotion de la santé qui touchent tous les aspects de la santé – physique, émotif et social – et appuyer une prise de décisions et des comportements sains qui dureront jusqu'à l'âge adulte.

Dans le cadre de la Stratégie du mieux-être, le gouvernement du Nouveau-Brunswick continuera d'assurer des politiques publiques, y compris, de façon non limitative, les initiatives suivantes :

- Effectuer des recherches sur les meilleurs modèles et les meilleures pratiques en vue d'élaborer un plan stratégique général sur le mieux-être au travail à l'intention des fonctionnaires et des autres parties intéressées;
- Inciter les employeurs du Nouveau-Brunswick à élaborer des programmes de mieux-être au travail;
- Donner au Comité des sous-ministres sur la stratégie du mieux-être le mandat de surveiller la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie du mieux-être et de faire rapport de l'état du projet. Le comité fera également la promotion et la coordination des activités de mieux-être au sein du gouvernement, contribuera à l'élaboration de politiques publiques favorisant la santé de façon continue et mettra à jour le plan d'action de la stratégie du mieux-être tous les quatre ans.